

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 4 février 2017, à 9 h 00 au Centre communautaire, 6203 chemin de l'Île**

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Carol Caron et madame la conseillère Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Léopold Fraser, maire.

Est aussi présent M. Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance

M. Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9 h 04.

2. Vérification du quorum

Quatre membres sont présents. M. Léonce Tremblay a motivé son absence.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Résolution numéro 17.02.04.01**

Il est **proposé par M. Carol Caron**, appuyé par M. Charles Méthé, que le conseil adopte l'ordre du jour avec les modifications suivantes 9.1.2 École Michaud, 9.1.3 Centre communautaire, certificat de paiement, 14.2 Adoption des dépenses pour la réalisation des travaux réalisés par le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

**Adoptée à l'unanimité**

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 janvier 2017

**Résolution numéro 17.02.04.02**

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 28 janvier 2017 avec modification.

**Adoptée à l'unanimité**

5. Suivis au procès-verbal

- L'entrepreneur Lafontaine Leclerc a été informé de l'acceptation du certificat de paiement pour les matériaux qui ont été livrés et le paiement a été effectué ;

- La Société Inter-Rives a été informé de l'achat d'un encart publicitaire dans l'horaire du traversier ;
- Mme Lyne Boyer et les membres du Comité bibliothèque ont été informés des résolutions adoptées par le conseil ;
- Les fournisseurs ont été payés.

#### 6. Rapport du Maire

- Rencontres de travail hebdomadaires avec le directeur général ;
- Rencontre du comité de financement pour le traineau médical le 30 janvier ;
- Rencontre de travail du conseil le 3 février ;
- Relance faite auprès du Ministère des transports du Québec pour l'installation d'une véritable toilette à l'héliport ;
- Une entente à été prise pour cette année entre le club Les Verlois et le ministère canadien de la faune pour le maintien de la piste du club de motoneiges sur le site actuel. Il y aura renouvellement de l'entente entre la Municipalité et le Club Les Verlois dès que le pont de glace sera réalisé et que le sentier sera ouvert.

#### 7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

#### 8. Première période de questions

Trois personnes sont présentes. Aucune question ou intervention de la part des personnes présentes.

#### 9. Affaires en cours

##### 9.1 État des projets d'immobilisation

###### 9.1.1 Projet Quai-d'en-Haut

###### .1 Certificat d'autorisation

Les réponses aux demandes d'information supplémentaires du MDDELCC devraient être transmises au courant de la semaine du 6 février.

###### 9.1.2 École Michaud

Demander aux architectes Goulet et Lebel de produire un devis pour les travaux de réparation du mur sud-est où il y a présence de pourriture dans la structure. Un appel d'offres sur invitation sera fait en raison du coût estimé des travaux.

###### 9.1.3 Contre communautaire : certificat de paiement

**Résolution numéro 17.02.04.03**

**CONSIDÉRANT** la demande et certificat de paiement numéro 6 émis par les Architectes Goulet et Lebel ;

**CONSIDÉRANT QUE** le travail de l'entrepreneur a nécessité des frais supplémentaires de la part des professionnels et à l'administration ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron,

**Que** le conseil adopte le certificat de paiement numéro 6 au montant de 49 782,36 \$ ;

**Qu'**une somme de 7 230,99 \$ soit retenue pour le paiement des frais additionnels payés aux professionnels ;

**Qu'**une négociation soit entreprise avec les Chapiteaux Germain Dumont pour le règlement des frais.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.2 Campagne de levée de fonds pour l'acquisition d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence

La campagne a recueilli à ce jour 5 730 \$. Les membres de la communauté ont contribué pour 3 380 \$ sur un objectif de 4 000 \$ et les organismes et institutions pour 2 350 \$.

### 9.3 Entretien des chemins d'hiver

Depuis la dernière séance du conseil, la dameuse a été passée une fois sur le Chemin de l'Île et le Chemin du Phare.

### 9.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des élus aux dates suivantes :

- Léopold Fraser, maire	31 janvier 2017
- Charles Méthé, conseiller numéro 1	2 février 2017
- Louise Newbury, conseillère numéro 2	28 janvier 2017
- Léonce Tremblay, conseiller numéro 3	30 janvier 2017
- Carol Caron, conseiller numéro 4	4 février 2017

Et je les dépose officiellement au conseil.

---

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

### 9.5 Projet de Règlement numéro 160 modifiant le règlement numéro 39

#### **Résolution numéro 17.02.04.04**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'apporter des modifications au Règlement numéro 39 ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'avoir l'avis du Comité consultatif d'urbanisme puisque celui-ci est directement touché et qu'il étudie présentement un projet de règlement de régie interne ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Charles Méthé,  
**Que** le conseil adopte en première lecture le projet de Règlement numéro 160 modifiant le règlement numéro 39 avec l'ajout d'une section sur le canal de communication;  
**Que** le conseil demande au Comité consultatif d'urbanisme un avis concernant le projet de Règlement numéro 160.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9.6 Conditions d'entreposage dans les immeubles municipaux

##### **Résolution numéro 17.02.04.05**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'établir des règles pour le bon usage des locaux disponibles dans les immeubles municipaux pour faire l'entreposage du matériel appartenant aux organismes communautaires ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Carol Caron, que le conseil adopte le document « Conditions d'entreposage dans les immeubles municipaux » préparé par le directeur général.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **Résolution numéro 17.02.04.06**

**CONSIDÉRANT** le besoin de revoir la politique d'utilisation et de location des bâtiments municipaux ;

Il est **proposé par Charles Méthé**, appuyé par M. Carol Caron, que le directeur général prépare un projet de politique pour l'utilisation et la location des bâtiments municipaux en tenant compte des particularités de chacun des bâtiments (Pavillon Lindsay, Centre communautaire de l'Île, le Vieux-Presbytère).

**Adoptée à l'unanimité**

#### 10. Affaires nouvelles

##### 10.1 Ouverture de poste pour agent/agente de bureau

##### **Résolution numéro 17.02.04.07**

**CONSIDÉRANT QUE** les disponibilités de la personne contractuelle à la comptabilité seront réduites dans quelques mois en raison de d'autres occupations professionnelles ;

**CONSIDÉRANT QUE** celle-ci pourra offrir de la formation, si nécessaire ;

Il est **proposé par M. Carol Caron**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil déclare une ouverture du poste d'agent-e de bureau et procède à un appel de candidatures.

**Adoptée à l'unanimité**

##### 10.2 Tarification des déchets au Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2017

##### **Résolution numéro 17.02.04.08**

**CONSIDÉRANT** la tarification adoptée par la Ville de Rivière-du-Loup pour le Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils municipaux de la MRC de Rivière-du-Loup doivent adopter cette tarification afin de bénéficier du statut de *municipalité ayant droit d'accès*;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil adopte la tarification déterminée par la Ville de Rivière-du-Loup qui est comme suit :

Description	Tarif 2017
Matières résiduelles	70,00 \$/ tonne métrique
Sol contaminé autorisé	70,00 \$/ tonne métrique
Boues d'une siccité $\geq 15$ %	75,00 \$/ tonne métrique
Rejet du centre de tri et de l'écocentre de la rue Delage à Rivière-du-Loup	35,00 \$/ tonne métrique
Remorque domestique de 0 à 3 mètres cubes	Gratuit
Animal d'élevage mort dont l'enfouissement est autorisé par le MDDELCC	
- Ovin, caprin, gallinacé	- 10,00 /bête
- Autre espèce	- 70,00 \$/ tonne métrique

**Adoptée à l'unanimité**

### 10.3 Participation du directeur général au congrès de l'ADMQ

#### **Résolution numéro 17.02.04.09**

**CONSIDÉRANT QUE** le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) fait place à une importante partie de formations légales et administratives et d'information sur les divers aspects qui touchent la vie municipale ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions du contrat de travail du directeur général concernant le développement, la formation et le perfectionnement de celui-ci ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association accorde un rabais de 57 \$ pour une inscription faite avant le 12 mai ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron,

**Que** le conseil autorise, monsieur Denis Cusson, directeur général et secrétaire trésorier, à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 14, 15 et 16 juin à Québec ;

**Que** la Municipalité défraie les coûts d'inscription au montant de 596,72 \$ incluant les taxes, et les frais de déplacement et de séjour selon la politique de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

### 10.4 Appui à la demande de création d'une banque postale pour maintenir les services de comptoirs postaux en région

#### **Résolution numéro 17.02.04.10**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement revoit actuellement les services offerts par Postes Canada ;

**CONSIDÉRANT QUE** les institutions financières réduisent les services dans les municipalités rurales ;

**CONSIDÉRANT QUE** nos citoyens sont affectés par ces modifications ;

**CONSIDÉRANT QU'**une banque postale existait jusqu'en 1969 ;

Il est **proposé par M. Carol Caron**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil municipal appui la demande de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints pour la remise sur pied d'une banque postale afin de maintenir les services postaux actuels et procurer des services bancaires de première ligne aux citoyens et aux citoyennes.

**Adoptée à l'unanimité**

### 11. Urbanisme

#### 11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme – Louise Newbury

Il n'y a pas eu de rencontre, ni de permis à traiter.

#### 11.2 Mandat au CCU

### **Résolution numéro 17.02.04.11**

**CONSIDÉRANT** l'existence de déficiences dans les définitions apparaissant à l'article 2.7 Terminologie dans le règlement numéro 80-2.1, Règlement de zonage;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron, que le conseil donne mandat au CCU pour revoir l'ensemble de la terminologie se trouvant dans les règlements d'urbanisme.

**Adoptée à l'unanimité**

### 12. Rapport des comités (représentants municipaux)

#### 12.1 Comité de Sécurité incendie – Carol Caron

Il y aura rencontre du comité dimanche matin, le 5 février.

#### 12.2 Santé – Léopold Fraser

Il y a eu rencontre du comité de financement pour la campagne de levée de fonds pour le traineau médical. Une nouvelle rencontre est à prévoir.

#### 12.3 Affaires familiales et des aînés – Léopold Fraser

M. Léopold Fraser fait mention qu'une communication reçue des membres de la Commission consultative des familles et des aînés fait état que les membres de la

commission se disent en mesure de faire l'organisation de la mise à jour de la politique à l'égard des aînés.

12.3.1 Ouverture de poste Agent/agente de projet : Coordination de la mise à jour de la politique municipale à l'égard des aînés (MADA)

**Résolution numéro 17.02.04.12**

**CONSIDÉRANT QUE** la personne retenue pour la coordination de la mise-à-jour de la politique à l'endroit des aînés s'est désistée ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Commission consultative des familles et des aînés ont signifié leur capacité de faire la mise à jour de la politique de la Municipalité à l'égard des aînés ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que la Municipalité sursoit à une réouverture du poste de contractuelle pour l'organisation de la mise à jour du plan d'action de la politique à l'égard des aînés (MADA) et qu'il soit vérifié auprès des membres de la Commission consultative des familles et des aînés leur capacité pour organiser le travail pour la mise à jour de la politique de la Municipalité à l'égard des aînés.

**Adoptée à l'unanimité**

12.4 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque – Léonce Tremblay

Pas de rapport.

12.4.1 Ameublement pour le secteur enfant de la bibliothèque

**Résolution numéro 17.02.04.13**

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque est dépourvue de mobilier adéquat pour la réalisation de sa mission ;

**CONSIDÉRANT** le projet d'aménagement et d'ameublement déposé par le Comité Bibliothèque ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Charles Méthé,

**Que** le conseil adopte le projet d'aménagement et d'ameublement de la bibliothèque au coût approximatif de 18 000 \$ ;

**Que** des partenaires soient sollicités pour assurer une partie du financement de l'ameublement.

**Adoptée à l'unanimité**

**Résolution numéro 17.02.04.14**

**CONSIDÉRANT** la soumission déposée par l'Atelier Régis Savard pour la réalisation d'ameublement pour la section jeunesse de la bibliothèque ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron, que le conseil adopte la soumission d'Atelier Régis Savard pour la réalisation d'ameublement au

montant de 6 790 \$ et qu'un premier versement de 5 050 \$ soit fait selon les modalités de la soumission.

**Adoptée à l'unanimité**

12.5 Comité STQ – Léopold Fraser

La liste des organismes de l'île, et de leurs représentants, pour faire partie du Comité consultatif régional (CCR) en transport à été transmise à la Société des traversiers du Québec.

12.6 Société Inter-Rives – Charles Méthé

Un remplacement est à pourvoir comme représentant de la SIR à la table touristique inter-municipale.

12.7 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron

Il y aura une rencontre du conseil d'administration à Montréal la fin de semaine prochaine. Il y aura aussi une rencontre de la Municipalité avec des représentants de la Corporation pour revoir l'entente de service en tenant compte des nouveaux bâtiments et des travaux à venir.

12.8 Corporation de développement et de gestion touristique – Charles Méthé

Il y a eu des discussions sur les programmes d'emploi étudiant. Des demandes ont été faites pour un guide à l'École Michaud et pour un conducteur-guide pour le service de navette. Raphaël Michaud sera le guide à l'École Michaud, l'été prochain.

12.9 Table touristique inter-municipale – Charles Méthé

Une rencontre aura lieu en février.

12.10 Comité inter-municipal sur la signalisation touristique – Charles Méthé

12.10.1 Projet d'affichage sur l'autoroute 20

**Résolution numéro 17.02.04.15**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a reçue une correspondance de la Corporation de développement économique et touristique (CDET) de L'Isle-Verte, en date du 20 janvier 2016, au sujet du projet d'affichage conjoint de l'autoroute 20 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la CDET de L'Isle-Verte prévoit soumettre en mars prochain auprès des municipalités de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de L'Isle-Verte et de Saint-Paul-de-la-Croix trois scénarios d'affichage, comprenant les coûts reliés aux phases de conception, de réalisation et d'emplacement de l'affichage;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des scénarios proposé, celui de Bruno Parent, implique une étude plus poussée afin de définir notamment, la modulation des formes et la proportion

des composantes, l'intégration des éléments graphiques préfigurés (signature et message), la proposition des matériaux, le traitement et finis, la proposition du socle et du système d'implantation;

**CONSIDÉRANT QUE** Bruno Parent a soumis une offre de service au coût de 2 950 \$ pour effectuer le développement de la maquette soumise en novembre dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de L'Isle-Verte et de Saint-Paul-de-la-Croix désirent aller de l'avant avec un projet d'affichage conjoint au niveau de l'autoroute 20 ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de choisir, au préalable, lequel des scénarios nous favorisons avant d'engager des frais qui pourraient s'avérer inutile ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron, que le conseil demande au comité que les trois scénarios soient plus décrits et qu'une estimation des coûts pour chacun soit faite avant d'entreprendre la réalisation d'une maquette pour l'un des scénarios.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 12.11 Parc côtier Kiskotuk – Charles Méthé

Il y a préparation du matériel pour la mise en marché de la Société du parc côtier Kiskotuk. Les points d'attrait de l'île qui seront suggérés pour la carte sont : la station du Phare, le Parc du Portage, le Quai-d'en-Haut et les musées.

#### 13. Rapport du Directeur général

Le directeur général dépose son rapport d'activités et en fait la présentation.

#### 14. Trésorerie

##### 14.1 Adoption des comptes du mois

#### **Résolution numéro 17.02.04.16**

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par **M. Carol Caron**, que le conseil adopte les comptes présentés à ce jour au montant total de 229 386,86 \$ tels que présentés. Les salaires représentent 4 945,40 \$ du montant total.

**Adoptée à l'unanimité**

##### 14.2 Adoption des dépenses pour la réalisation des travaux réalisés par le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

#### **Résolution numéro 17.02.04.17**

**CONSIDÉRANT** le dossier déposé par le directeur général des dépenses encourues pour la réalisation des travaux pour l'amélioration du réseau routier;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé de M. Carol Caron,

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 6 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée à l'unanimité**

*15. Deuxième période de questions*

Trois personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- L'accès au nord, ouverture du chemin du chômage, suite à des ententes avec les propriétaires ;
- La politique pour le rangement du matériel au sous-sol ;
- Le poste d'organisation pour la politique MADA ;
- L'identification des sites et la Société du Parc Kiskotuk ;
- L'affichage sur l'autoroute 20 et la responsabilité de l'Association touristique régionale;
- La promotion touristique locale et le travail des organismes locaux ;
- Le transport en commun régional.

*16. Levée de l'assemblée*

**Résolution numéro 17.02.04.18**

La levée de l'assemblée est **proposée par M. Carol Caron**, à 10 h 49.

\_\_\_\_\_  
Léopold Fraser, maire

\_\_\_\_\_  
Denis Cusson, directeur général

Je, Léopold Fraser, maire, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.